

Jean-Paul Grumetz

Thermalisme et loisirs. Villes d'eaux, villes de plaisirs. Une petite revue de la question

Si Hector Malot a assidument fréquenté les villes d'eaux, c'est qu'il s'inscrit dans cette « véritable fièvre thermale » qui s'empare de la France et plus largement de l'Europe, selon l'expression de Jérôme Penez¹. L'ouvrage de ce dernier, *Histoire du thermalisme en France au 19^{ème} siècle*, nous permet de le remettre dans son contexte, ainsi que celui de Bernard Toulier, *Architecture publique des stations thermales et balnéaires*², et celui de Marc Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme*³.

L'intérêt des écrivains français pour l'évolution du thermalisme s'explique par cet engouement que suscite l'exploitation des sources minérales depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Comme l'a constaté Jules Romains dans *Les Hommes de bonne volonté*⁴, créer une station thermale ce n'est pas seulement exploiter l'eau minérale, c'est également mettre en place un environnement propice : établissements thermaux, parcs, casino-théâtre, hôtels. Il n'est pas exceptionnel, d'ailleurs, que des membres de la haute banque parisienne participent à des opérations financières dans le thermalisme.

Dès la fin du 18^{ème} siècle, les saisons passées aux eaux s'inscrivaient dans le rythme de vie nomade de l'aristocratie. L'engouement pour la cure thermale puis, à partir de la Restauration, pour la saison aux bains de mer se développe au cours du 19^{ème} siècle. Au milieu de ce siècle, la ville d'eaux est un haut lieu de sociabilité. Que l'on s'ennuie ou que l'on se divertisse, que l'on soit malade ou bien portant, la cure thermale ou balnéaire est la continuation obligée des élégances de l'hiver, le premier devoir social de tout homme qui

¹ Jérôme Penez, *Histoire du thermalisme en France. Eaux, médecine et loisirs*, Economica, 2004.

² Bernard Toulier, *Villes d'eaux. Architecture publique des stations thermales et balnéaires*, Imprimerie nationale, 2003. Voir « Villes d'eaux, villes de pouvoirs ? », épisode 3 de « Une histoire des villes d'eaux », dans l'émission « La Fabrique de l'histoire » d'Emmanuel Laurentin, 2 mai 2018.

³ Marc Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme*, Éditions de l'Aube, 2003.

⁴ Jules Romains. *Les Hommes de bonne volonté*, tome 5 : *Les Superbes*, Flammarion, 1933, réédition chez Laffont, 1988, p. 7. Cité par Jérôme Penez.

tient à l'estime de soi ; plus encore à celle d'autrui. S'en dispenser, laisser fuir toute une saison sans apparaître à Vichy, Dieppe, ou à Bade, ce serait non seulement une faute de goût mais un crime de lèse-société. La ville d'eaux avec ses buvettes, ses cercles et ses casinos, ses parcs et ses digues-promenades est un vaste théâtre où baigneurs et curistes ont autant l'occasion de voir que d'être vus. Ces espaces de mises en scène sont des lieux privilégiés où s'exerce le loisir ostentatoire d'une classe oisive. Le temps médical est associé à une période de plaisirs et de distractions. Le temps des loisirs rentre pleinement dans l'organisation du temps du curiste. La ville d'eaux est à la fois une ville médicale (Vichy, Aix-les-Bains, Luchon etc., voire parfois une ville-hôpital comme Berck-sur-Mer) et aussi une ville de divertissements et de loisirs (Monte-Carlo) où sévit la fièvre des loisirs. La création des stations thermales et balnéaires s'inscrit à la fois dans le mouvement de l'avènement des loisirs et de la médicalisation de la société française du 19^{ème} siècle, le développement des moyens de transport (le chemin de fer, qui permet par exemple l'accès aux stations thermales pyrénéennes souvent enclavées) et l'accroissement exponentiel du tourisme. À la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle, le renouveau du thermalisme témoigne d'un changement d'attitude par rapport à la nature, jugée jusque-là étrangère et sauvage. Curistes ou baigneurs sont séduits par les excursions proposées par les guides de voyage autour du lieu de séjour : ce sont des résidents mais aussi des touristes. Les promenades publiques, aménagées pour la déambulation et la détente, l'agrément et la rencontre sont également des espaces privilégiés de sociabilité pour la société balnéaire et thermale. La promenade thermale est recommandée par le corps médical pour faciliter l'assimilation de l'eau de source. Le parc thermal, aménagé à l'origine aux abords des sources, relie et unifie les principaux établissements de la station dans une promenade paysagère à travers la ville. Certaines villes possèdent plusieurs parcs comme Vichy. Dans de nombreuses stations, le parc s'ouvre au-delà de l'espace urbain, sur des panoramas naturels. Parcs et promenades sont agrémentés de mobiliers urbains comme les kiosques à musiques, construits à partir du troisième quart du 19^{ème} siècle. La ville d'eaux, d'abord ville de soins, est aussi une ville de plaisir et s'organise en fonction de ses deux pôles. En milieu ou en fin de matinée, le parc s'anime et les promeneurs se rassemblent autour du kiosque à musique puis pour un second concert, en milieu d'après-midi les arbres du parc offrent leur ombre protectrice aux promeneurs : il est alors prudent de réserver une chaise.

Le casino est l'édifice de représentation par excellence de la station. Reprenant un décret de 1808, la loi de 1907 autorise les jeux de hasard dans des locaux spéciaux, distincts et séparés pendant la saison des étrangers. Le ministère de l'Intérieur y exerce un contrôle de validation à l'ouverture et une étroite surveillance des joueurs, notamment pour détecter les escrocs qui se déplacent de casinos en casinos, entre les villes balnéaires et les villes thermales. Outre les jeux d'argent, le casino offre aussi des jeux de société, comme les jeux de cartes, les échecs, le tric-trac, les dominos... La présence du casino est un signe de l'importance de la station. Les petites plages ne

possèdent pas de casinos et seules les stations thermales réputées bénéficient de leur présence. Dans les petites stations, des salons s'ouvrent dans les hôtels, ou sont abrités dans des cercles indépendants et privés qui offrent à la clientèle des curistes, des salles de conversation, de lecture, de correspondance, de réunion et de jeux (billard notamment) avec bibliothèque, fumoir (les messieurs viennent au casino pour discuter, fumer ou jouer au billard), Lieux de plaisirs et lieux médicaux marquent l'espace urbain. L'emplacement des ensembles et des édifices de loisirs est choisi avec soin, comme celui du casino. Sur le littoral, à Dieppe ou à Biarritz, le casino est face à la mer, au centre de la station, entouré d'espaces ouverts réservés aux distractions de plein air. Cafés et restaurants sont intégrés au programme de ces casinos-théâtres. Les premiers cafés-concerts apparaissent dans les stations thermales dans les années 1860. À partir des années 1860-1870, les casinos se dotent de salles de théâtre capables de rivaliser avec les théâtres parisiens. À Vichy, l'adjonction du théâtre classe Vichy au rang des meilleurs établissements de la capitale. Sa capacité de spectateurs le situe juste après l'Opéra. Vichy, reflet des fastes parisiens, s'enorgueillit un temps d'obtenir le titre de capitale d'été de la France. Concernant leur architecture, le casino de Monte-Carlo, par exemple, va s'inscrire dans la tradition des grands casinos européens de Spa ou de Baden qui recherchent dans le classicisme français les signes de distinction et de convenance propres à la respectabilité de ces temples de jeu. Le casino organise aussi bals, galas et fêtes de prestige où smoking et robes de soirée sont de rigueur. Dans ces villes d'eaux, de nombreux établissements sportifs sont issus ou hérités des goûts aristocratiques et du goût anglais. Les stations offrent un déploiement intense d'activités mondaines et sportives, comme les régates, le tir au pistolet ou aux pigeons, la chasse, la pêche, le croquet, le tennis ou le golf. L'architecture sportive s'intègre au programme de la ville-parc. Les petits bâtiments construits pour abriter les clubs et les vestiaires des jeux de tennis, de criquet ou de golf ornent le grand parc urbain. Ces nouvelles fabriques de jardin pour le sport en forme de kiosques ou de chalets dilatent l'espace du parc thermal ou de la station balnéaire. Avant 1914, on pouvait pratiquer le golf dans les stations thermales d'Aix-les-Bains, de Vichy, Luchon, Vittel, Évian. La période de l'entre-deux guerres verra également l'éclosion des piscines sportives. La valeur thérapeutique de l'eau s'efface au profit de l'exercice sportif qui entretient et régénère le corps du curiste, Des tribunes sont, également, édifiées pour les spectateurs des courses hippiques. Dès 1859 à Deauville, par exemple, le premier plan d'urbanisme de la ville nouvelle prévoit l'édification d'un hippodrome. L'emploi du temps du curiste ou du baigneur, avide d'explorations de mondes inconnus exposés dans des cabinets de curiosités ou des musées, laisse une large place aux promenades et aux excursions de découvertes des lieux romantiques et pittoresques des environs. Les guides touristiques présentent un choix d'itinéraires à destination de châteaux et d'églises ou de sites de curiosités. L'architecture des villes d'eaux est conditionnée par la présence des sources thermales (ou la proximité de la mer) pour aboutir à une sorte de cité utopique, organisée autour de la trilogie :

thermes-casino-hôtels. Les villes d'eaux sont des espaces de féerie, hors du temps et du territoire du quotidien.

Les villes de villégiature sont de véritables temples de loisirs élitaires au prétexte thérapeutique. La multiplication des spectacles et des activités de loisirs dans les théâtres, les salles de jeux et les bals concourt à la distraction, jusqu'à l'étourdissement dans une ville temporaire et éphémère. Dès la première moitié du 19^{ème} siècle, l'histoire de la construction de ces villes d'eaux est un éloge du temporaire et de l'éphémère : à chaque saison, la ville d'eaux se doit de présenter et de produire un visage nouveau pour attirer le curiste sous peine de disparaître face à la concurrence et aux impératifs de l'industrie des loisirs et de l'entreprise thermale.